

KRESTOPOL

Version 2 Date de révision: 03.06.2002

Date d'impression: 19.11.2002

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE**Informations sur le produit**

Nom du produit : KRESTOPOL

SOCIETE : Stockhausen GmbH & Co. KG
Bäkerpfad 25
47805 Krefeld

Téléphone : ++49-2151-38-1370
Téléfax : ++49-2151-38-1647

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Caractérisation chimique:**

Description: : Produit de nettoyage des mains sans solvant, contenant une biocharge et des tensio-actifs anioniques et non-ioniques, et des oléagineux.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aucun danger particulier connu.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer longuement avec beaucoup d'eau; consulter éventuellement un médecin.

Ingestion : Consulter un médecin en cas d'indisposition.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Aucun risque connu.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, extincteur à sec.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement : Enlever à l'aide d'un matériau absorbant. Eliminer les résidus avec beaucoup d'eau; les diriger dans les canalisations d'acheminement des eaux usées vers la station d'épuration biologique.

KRESTOPOL

Version 2 Date de révision: 03.06.2002

Date d'impression: 19.11.2002

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

Précautions pour la manipulation sans danger : aucune mesure particulière

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : aucune mesure particulière

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec limites d'exposition professionnelle**

Base : MAK
Remarques: : Non applicable.

Equipped de Protection individuelle

Protection des mains : Non applicable.
Protection des yeux : Non applicable.
Mesures d'hygiène : Prendre les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques et observer les règles d'hygiène.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Aspect**

Forme : suspension visqueuse
Couleur : beige
Odeur : parfumée

Informations supplémentaires

Température de ramollissement : < 0,00 °C
Début d'ébullition : ~ 100 °C
Point d'éclair : > 100 °C
Méthode: DIN 51758
Température d'ignition : non déterminée
Limite supérieure d'explosibilité : Non applicable.
Densité : ~ 1,06 g/cm³
à 20,0 °C

KRESTOPOL

Version 2 Date de révision: 03.06.2002

Date d'impression: 19.11.2002

Solubilité dans l'eau	: à 20,0 °C miscible
pH	: ~ 5,3 à 100,0 g/l (20,0 °C)
Viscosité dynamique	: ~ 25.000,0 mPa.s à 20,0 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique	: Stable dans les conditions habituelles d'utilisation.
-------------------------	---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations supplémentaires	: D'après des connaissances relatives aux propriétés des composants, l'emploi dans le respect des consignes d'utilisation de ce produit ne représente aucun risque pour la santé. Les expérimentations humaines et l'usage pratique ont démontré que le produit convient bien à la peau.
------------------------------	---

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)**

Biodégradabilité	: Ne pas rejeter le produit concentré dans les eaux naturelles sans épuration biologique préalable.
DBO	: Méthode: DEV H 51 (dyn., Sapromat) DBO: 75 mg O2/g biologiquement bien dégradable
Besoins en oxygène d'origine chimique (COD)	: 115 mg O2/g (100 mg/l) Méthode: DEV H 41 / DIN 38409
Informations supplémentaires	: Les expérimentations mentionnées aux chapitres 11 et 12 ont été conduites sur un produit comparable dans le laboratoire de toxicologie et d'écologie de STOCKHAUSEN GmbH & Co. KG, Krefeld.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit	: A éliminer conformément aux réglementations locales en vigueur, par exemple dans des usines d'incinération adéquates.
Emballages contaminés	: Les emballages intacts peuvent être réutilisés après nettoyage adéquat, sous la propre responsabilité de l'utilisateur.

KRESTOPOL

Version 2 Date de révision: 03.06.2002

Date d'impression: 19.11.2002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations supplémentaires : Marchandise non dangereuse d'après la réglementation sur le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Etiquetage selon la Directive-CE**

Indications générales : non sujet à étiquetage obligatoire

Réglementation nationale

VbF (Allemagne; décret sur les liquides inflammables) : Non applicable.

WGK (Allemagne; Classification des dangers pour l'eau) : WGK 2 Considéré comme mettant en danger la qualité de l'eau. (Classification interne).
Loi des mélanges (annexe 4 No.3 VwVwS)

TA Luft (Allemagne) : Non applicable.

Autre réglementations : Le produit est conforme à la législation sur les produits cosmétiques.

16. AUTRES INFORMATIONS

Interlocuteur: Services Krefeld/Laboratorium für Toxikologie und Ökologie/Produktsicherheit

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.